



[www.archers-philibertins.fr](http://www.archers-philibertins.fr)

**ARCHER PHILIBERTIN**  
**DOSSIER D'INSCRIPTION**  
**ANNEE 2014 / 2015**

**NOM :**

**Prénom :**

**Date de Naissance :**

**Certificat Médical : OUI NON**

**OBLIGATOIRE**, mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du tir à l'arc en compétition

**Photo D'identités (1) : OUI NON**

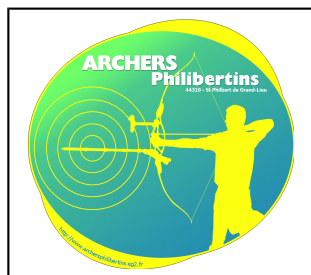
**Droitier Gaucher**

**Achat matériel : OUI NON**

**Tel fixe :**

**Tel mobile :**

**Mail :**



## ARCHER PHILIBERTIN

ADHERENT ANNEE 2014 / 2015

NOM :

Prénom :

Adresse :

Né (e) le :

Tel fixe :

Tel Mobile:

Mail :

- Je soussigné déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du club Archer Philibertin et m'engage à le respecter, notamment l'article 15: après deux avertissements pour non respect du règlement intérieur du club, l'adhérent sera exclu du club, sans pouvoir prétendre à aucun remboursement (décision de l'AG du 16 juin 2011).

Signature :

Signature des parents :  
(Adhérent enfant)

Le règlement de la cotisation est à remettre à l'ordre de « L'Archer Philibertin ».

Cotisation Annuelle	<input type="checkbox"/>	Jeune 1ere année	89€
(Cocher les choix)	<input type="checkbox"/>	Adulte 1ere année	109€
	<input type="checkbox"/>	Jeune	79€
	<input type="checkbox"/>	Adulte	99€
	<input type="checkbox"/>	Option matériel débutant	50€
		(Carquois, 6 flèches, palette, dragonne, protège bras)	
	<input type="checkbox"/>	Option Elastique d'entrainement	6€
		(Obligation débutant)	
	<input type="checkbox"/>	Location arc (hors débutant)	30€ (+caution 100€)

Documents à remettre lors de votre inscription :

- Cet exemplaire complété et signé
- Un certificat médical. mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du Tir à l'arc en Compétition.
- Une photo d'identité
- Le paiement par chèque ou espèces



## **AUTORISATION DE DIFFUSION**

### **Des photographies, films et œuvres originales**

Conformément à la loi, article 9 du code civil sur le « droit à l'image et au son », et à l'article 121-2 du code de la propriété intellectuelle, à utiliser les photographies, films et œuvres originales réalisées dans le cadre sportif, par les représentants des médias, pour les besoins éventuels :

- d'un reportage journalistique par presse écrite ou audiovisuelle,
- d'une exposition thématique pour un projet pédagogique,
- du site Internet de la FFTA (Fédération Française de Tir à l'Arc), ou de la ligue Départementale de Tir à l'Arc.

La personne responsable de l'archer mineur représenté, autorise que les paramètres de la photographie ou de l'œuvre soient modifiés (modification des couleurs, de la taille, du cadrage...) selon les besoins du support. Par ailleurs, le club "Archer Philibertin" s'engage à veiller à la qualité des organes de diffusion, au contenu des messages et au traitement des documents utilisés.

**Je soussigné(e) Mr, Mme, Mlle**  
**Domicilié(e) à :**

**Représentant légal de l'enfant :**

**Autorise le club "Archer Philibertin"**

**N'autorise pas**

**Durée de la présente autorisation :**

Pour l'année 2014 / 2015

**Contrepartie :**

La présente autorisation de publication est consentie à titre gratuit

**Fait à....., le.....**

**Signature de la personne responsable :**

\* Cocher la case correspondante



## AUTORISATION DE SORTIE

2014/ 2015

**Merci de remettre cette fiche à l'initiateur ou à un membre du bureau.**

***Autorisation pour l'enfant :***

**Nom :.....**

**Prénom :.....**

**Cours d'initiation tir à l'arc du Mardi**

**Avec Mr Jean Michel VOILE ou Mme Anita SALLAUD (initiateurs diplômés)**

**Madame, Monsieur.....**

**☐ Autorise leur enfant à quitter le club de tir à l'arc, après la fin des cours.**

**☐ N'autorise pas leur enfant à quitter le club de tir à l'arc après la fin des cours.**

**\* Cocher la case correspondante.**

**Fait à .....**

**Le.....**

**Signature de l'autorité Parentale :**



## AVIS AUX NOUVEAUX ADHERENTS

Vous venez de vous inscrire à l'initiation de tir à l'arc dans l'association ARCHER PHILIBERTIN. Du matériel va vous être prêté. Un initiateur va vous attribuer un arc. Ce matériel coûte cher, nous vous demandons d'en prendre soin.

### Quelques règles :

- 1°) L'arc est une arme, donc ne pas jouer avec ni viser une personne. Se conformer strictement aux ordres de la personne en charge de la séance de tir.
- 2°) Ne pas poser l'arc à terre, mais sur le repose arc fournis.
- 3°) Monter la corde soigneusement avec l'appareillage adéquat.
- 4°) Graisser la corde avant de la démonter en fin de cours.
- 5°) Remettre l'arc à sa place numérotée.

Une fiche sera à votre disposition pour noter si besoin les réparations à effectuer.

Le Responsable Matériel